



**DÉCARBONATION DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE :
UN DES TROIS PRINCIPAUX OBJECTIFS
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**



DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE : UN PROJET AMBITIEUX AVEC DES OBJECTIFS CLÉS

Réduction des émissions de CO₂ de 81 % à l'horizon 2050 par rapport à 2015

Réduction de la consommation d'énergie primaire fossile (-20 % en 2023 et -35 % en 2028 par rapport à 2012) et réduction de la consommation globale d'énergie

Objectif en termes de consommation de chauffage renouvelable de 38 % à l'horizon 2030

Soutien à l'efficacité énergétique et au processus d'adaptation pour réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre

Accompagner les entreprises industrielles dans l'utilisation de source de chaleur moins émettrices de CO₂ (remplacement par des chauffages industriels et des pompes à chaleur moins énergivores pour les procédés industriels)

Objectif en termes de consommation d'hydrogène renouvelable à faible teneur en carbone de 20 % à 40 % d'ici 2030.



DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE : LES PRINCIPALES MESURES

Soutenir les projets
d'investissement dans
l'efficacité énergétique

Soutenir la transition vers
la chaleur industrielle
à faible émission de
carbone et l'utilisation de
chaudières biomasse

Soutenir les projets
d'envergure de
transformation
des procédés

Création d'un guichet
pour les investissements
de moindre envergure
dans l'efficacité
énergétique

**1,2 MD€ À L'HORIZON 2022
CONSACRÉS À L'AMÉLIORATION
DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
ET AU DÉVELOPPEMENT DE LA
FABRICATION**

**La France accueille
toutes les entreprises
engagées
pour traiter
les impacts
environnementaux !**





1,2 MD€ CONSACRÉS À L'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET AU DÉVELOPPEMENT DE LA FABRICATION À L'HORIZON 2022

Soutenir les projets d'investissement dans l'efficacité énergétique par le biais de l'appel à projets intitulé « Efficacité énergétique des procédés et des utilités dans l'industrie ». Cette aide concernera les projets d'investissement d'une valeur de plus de 3 millions d'euros.

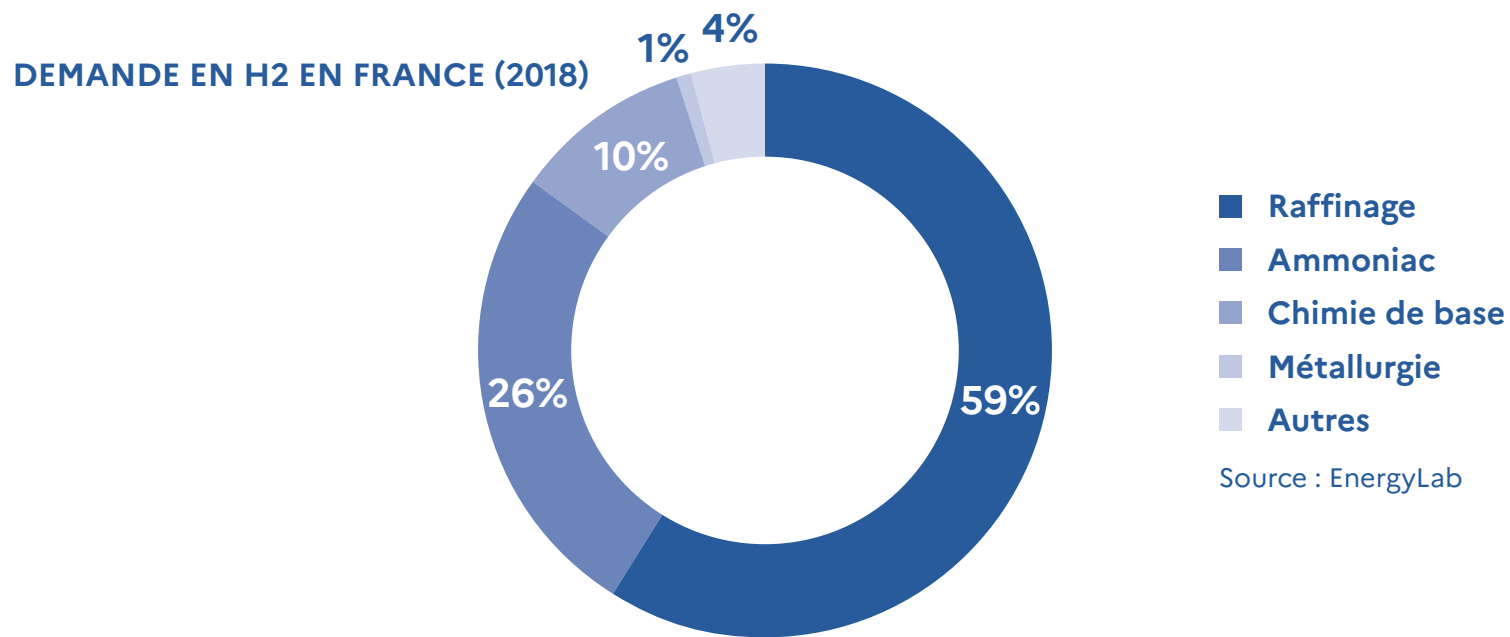
Faciliter la transition vers la chaleur industrielle bas carbone et l'usage de chaudière biomasse plutôt que charbon, fuel ou gaz par le biais de l'appel à projets intitulé « Aides à l'investissement et au fonctionnement pour soutenir la décarbonation de l'industrie »

Soutenir les projets d'envergure de transformation des procédés industriels contribuant à leur décarbonation par le biais de l'appel à manifestation d'intérêt intitulé « Évolution des procédés au service de la décarbonation dans l'industrie ».

Un guichet pour soutenir les investissements de moindre envergure dans l'efficacité énergétique dans l'industrie : pour les projets inférieurs à 3 millions d'euros, notamment pour les PME et les micro-entreprises.



DEMANDE D'HYDROGÈNE PORTÉE PAR L'INDUSTRIE FRANÇAISE



3 SECTEURS RESPONSABLES DE 2/3 DES ÉMISSIONS INDUSTRIELLES

18,2 Mt de CO2 proviennent de produits chimiques,
17,2 Mt de CO2 proviennent de la fabrication de minéraux non métalliques et de matériaux de construction (ciment, verre, plâtre, etc.) et 15,8 Mt de CO2 proviennent de la métallurgie des métaux ferreux (industrie de l'acier, fonderies, etc.)

SECTEURS CIBLES

Le raffinage, qui bénéficie d'un marché en pleine croissance pour la désulfuration des carburants

Les produits chimiques, notamment la production d'ammoniac et de méthanol

L'électronique et l'industrie alimentaire



UN INTÉRÊT CROISSANT DE LA PART DES FABRICANTS ET DES INVESTISSEURS



En avril 2019, EDF lance sa filiale Hynamics pour proposer un produit hydrogène à faible teneur en carbone.



En avril 2019, Michelin et Faurecia annoncent la création d'une coentreprise autour de Symbio, rassemblant leurs activités dédiées aux piles à combustible.



En janvier 2019, Air liquide acquiert une participation de 18 % au capital du fabricant d'équipements de production d'hydrogène Hydrogenics Corporation.



Déjà actionnaire de Sunfire depuis 2014, Total s'associe en octobre 2019 à la société allemande pour produire du méthanol et de l'hydrogène renouvelables.

Février - septembre 2019, le fonds d'investissement Kouros annonce la mise en place de plusieurs investissements dans le secteur de l'hydrogène, y compris dans les sociétés de production d'hydrogène vert Haffner Energy et Ergosup.

KOUROS





ENGAGEMENTS DES ENTREPRISES POUR SOUTENIR LES PROJETS D'INVESTISSEMENT DANS L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Confrontés aux contraintes réglementaires et aux pressions sociétales, les grands fabricants émetteurs de CO2 ont élaboré des feuilles de route pour réduire leurs émissions.

ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE À L'HORIZON 2050

En décembre 2019, ArcelorMittal s'est fixé un objectif ambitieux pour ses activités en Europe conformément à sa volonté de réduire ses émissions de CO2 jusqu'à 30 % d'ici 2030 et d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

En juillet 2019, l'aciériste et ingénieur allemand ThyssenKrupp a adopté le même principe.

En novembre 2018, Air liquide a décidé de réduire son intensité carbone de 30 % d'ici 2025.

Solvay vise à réduire son intensité carbone jusqu'à 40 % d'ici 2025.

PROJETS DU SITE ARCELOR MITTAL À DUNKERQUE

Un haut fourneau vert basé sur le recyclage des gaz issus du fer et de l'acier (réduction des émissions de CO2 de 17 %),
Un projet pilote réalisé avec Total et IFPEN dédié à capturer et stocker le CO2 (réduction de 8 %),

Recyclage de l'acier en intégrant à sa production deux fois plus d'acier recyclé (jusqu'à deux millions de tonnes par an pour générer une réduction des émissions de CO2 de 8 %).





LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, UN PILIER POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

UN AMBITIEUX PROGRAMME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (6,7 MILLIARDS D'EUROS)

Rénovation énergétique du BTP (4 Md€)

Destiné aux artisans et aux entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics afin de revitaliser le réseau local des PME et des TPE.

Rénovation et réhabilitation énergétiques des logements sociaux (500 M€)

Un appel à projets national vise à soutenir financièrement les rénovations importantes des logements sociaux (cible : 40 000 logements sous-performants). Une partie de cette enveloppe (40 M€) aura pour objectif de déployer des solutions industrielles innovantes et intégrées pour la rénovation énergétique en renforçant les processus (selon le concept néerlandais « EnergieSprong »).

Rénovation énergétique des locaux des TPE et PME (200 M€):

Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, les conditions de travail et les installations publiques (bureaux, magasins, entrepôts, etc.).

LA FRANCE, LEADER INNOVANT EN RÉNOVATION THERMIQUE

Matériaux de construction, techniques de rénovation, outils de gestion de l'énergie, pompes à chaleur et autres systèmes de chauffage et de refroidissement écoénergétiques.





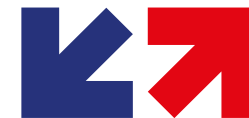
WWW.CHOOSFRANCE.FR

**CONTACT :
INVEST@BUSINESSFRANCE.FR**



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



BUSINESSFRANCE

